

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## "Sterling Hedged I Class Income Units", une catégorie de parts de Preferred Securities Fund (le Fonds), un compartiment de Principal Global Investors Funds (le Fonds commun de placement) (ISIN:IE00B2NGK201)

Ce Fonds est géré par Principal Global Investors (Ireland) Limited (le Gestionnaire), qui appartient au groupe de sociétés The Principal Financial Group

### Objectifs et politique d'investissement

#### Objectif d'investissement

L'objectif global du Fonds consiste à générer un revenu tout en préservant le capital.

#### Politique d'investissement

Le Fonds cherche à atteindre son objectif global en investissant principalement dans un portefeuille de titres privilégiés et de titres de créance libellés en dollars américains, y compris d'obligations convertibles et d'obligations convertibles conditionnelles («CoCo»). La majorité de ces titres seront de qualité investment grade au moment de l'investissement du Fonds. Les investissements du Fonds seront négociés sur des marchés du monde entier, mais il est prévu que la majorité d'entre eux proviendront d'émetteurs américains et/ou européens.

Le Fonds cherche à ajouter de la valeur principalement grâce à la sélection des titres, y compris à l'analyse du crédit. Son processus d'investissement comprend une analyse interne approfondie ainsi qu'une construction de portefeuille stratégique disciplinée.

Le Fonds peut aussi détenir des actifs liquides accessoires tels que des dépôts bancaires. Toutefois, la proportion de l'actif net du Fonds détenue sous forme d'actifs liquides accessoires ou de titres ou instruments de créance ou non privilégiés ne peut être supérieure à un tiers.

Il est prévu que le Fonds soit entièrement investi en tout temps; toutefois, une partie de l'actif peut à tout moment être détenue sous forme de liquidités ou de dépôts.

Vous pouvez acheter ou vendre des parts sur demande chaque Jour de négociation à condition qu'il s'agisse d'un Jour ouvré et sous réserve des conditions définies à la section intitulée «Jour de négociation» du supplément du Fonds (qui constitue le Prospectus, conjointement avec le prospectus).

Le Fonds est géré sans référence à un référentiel particulier.

Le sous-conseiller en investissement peut choisir, à son entière discrétion, les investissements détenus par le Fonds, sous réserve de l'objectif, de la politique et des restrictions d'investissement du Fonds.

Veuillez consulter la section du Prospectus intitulée Objectif, politique, stratégie d'investissement et Profil de l'investisseur type qui contient l'intégralité des détails sur le sujet.

### Profil de risque et de rendement

Le tableau d'indicateur de Risque et de Rendement décrit la position du Fonds en termes de risque et de rendement potentiels. Plus la position est haute, meilleur est le rendement potentiel mais plus grand est le risque de perdre de l'argent. Le tableau s'appuie sur des données précédentes; il peut évoluer dans le temps et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La partie grisée dans le tableau ci-dessous montre la position du Fonds d'après l'indicateur de Risque et de Rendement.

Typiquement, à rendement  
moindre,  
risque moindre

Typiquement, à rendement  
meilleur,  
risque supérieur



- Ce Fonds est classé dans la catégorie 3 car les fonds de ce type ont fait l'objet de hausses et de baisses faibles à moyennes de leur valeur par le passé.
- Les risques suivants sont importants, mais ne sont pas adéquatement pris en considération par le SRRI:
  - La valeur de marché des titres de créance est affectée par les fluctuations des taux d'intérêt et le Fonds peut être exposé au risque de crédit lorsqu'il investit dans des titres de créance.
  - Le risque de défaut et le risque de liquidité associés au placement dans les titres de qualité inférieure à investment grade.
  - Le risque lié aux obligations convertibles conditionnelles est dû au risque nettement supérieur que ces instruments peuvent présenter par rapport à d'autres titres pendant les périodes de tensions sur le crédit. Il peut se traduire par une perte importante pour le Fonds en fonction de certains événements déclencheurs. Certains événements tels que le non-respect d'un ratio de fonds propres prédéterminé ou la décision d'une autorité de réglementation peuvent se traduire par une perte de valeur partielle ou totale, ou encore par une conversion en actions de la société émettrice dont la valeur peut déjà avoir baissé.
  - La couverture du risque de change peut réduire le risque, mais ne le supprime pas. La couverture s'accompagne de frais de transaction et de commissions qui affecteront le rendement global.
- Veuillez consulter la section du Prospectus intitulée Considérations et risques d'investissement spéciaux qui contient l'intégralité des détails sur le sujet.

## Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourriez payer moins de frais ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

### Frais prélevés sur le Fonds sur une année

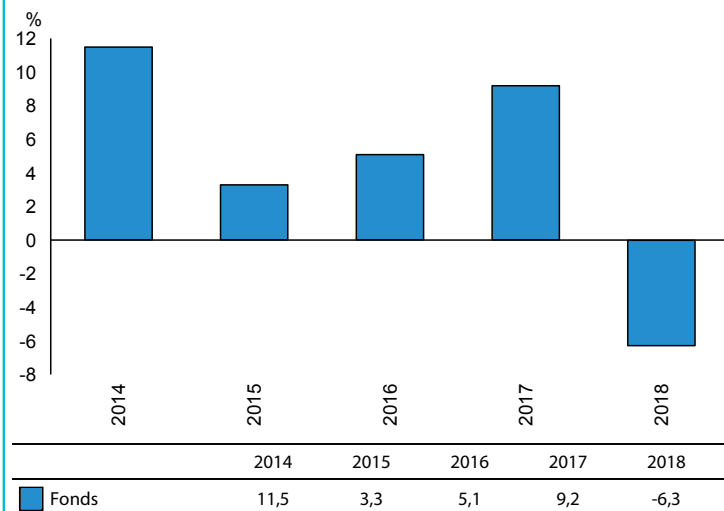
Frais courants	0,45%
----------------	-------

### Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques

Commission de performance	AUCUNE
---------------------------	--------

- Les frais courants reposent sur les dépenses de l'exercice clôturé fin March 2019 et ce chiffre peut changer d'une année sur l'autre. Il exclut:
- Les frais de transaction en portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée/ de sortie acquittés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.
- Si aucuns frais d'entrée ne sont normalement prélevés en cas de conversion, le Gestionnaire peut les imposer à sa discrétion. Notamment, si plus de quatre conversions sont effectuées pendant une période de douze mois, le Gestionnaire peut soumettre toute conversion ultérieure réalisée pendant la période de douze mois suivante à une commission de service.
- Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section Frais et commissions du Prospectus, qui est disponible conformément à ce qui suit.

## Performances passées



Source : la société FE 2019

- Vous devriez être conscients que les performances passées ne représentent pas une indication fiable pour les performances futures.
- Date de lancement des Fonds : 22/04/2003.
- Date de lancement de la catégorie d'actions/de parts : 14/04/2013.
- Les performances sont calculées en GBP.

## Informations pratiques

- La Société de gestion est BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited.
- Des informations complémentaires sur le Fonds commun de placement (le Prospectus, le Supplément, les derniers rapports et comptes annuels et semestriels) peuvent être obtenues auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) DAC (l'Agent administratif) - One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Le présent document décrit une catégorie de parts du Fonds. Le Prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le Fonds commun de placement dans son ensemble.
- La dernière Valeur liquidative par Part sera disponible à l'adresse [www.principalglobal.com](http://www.principalglobal.com). Les cours de négociation sont également disponibles auprès de l'Agent administratif. Une fois calculée, la Valeur liquidative sera immédiatement communiquée à Euronext Dublin. Les Parts du Fonds peuvent être converties en parts d'un autre compartiment de l'OPCVM, comme expliqué en détail dans le Prospectus. Veuillez noter que la législation fiscale irlandaise peut avoir un impact sur votre position fiscale personnelle. La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.
- Le Fonds commun de placement est un fonds de placement à compartiments multiples qui prévoit une séparation de la responsabilité de ses compartiments. Autrement dit, les investisseurs ne peuvent prétendre aux actifs d'un compartiment dont ils ne possèdent pas de parts. Les détenteurs pourront demander lors de tout Jour de négociation la conversion de tout ou partie de leurs parts du Fonds (la catégorie originale) en parts d'une catégorie d'un autre Fonds offertes à cette date (la nouvelle catégorie), sous réserve des Conditions figurant à la section intitulée "Conversion de Parts" du Prospectus. Des informations plus spécifiques sur le Fonds sont disponibles dans le Prospectus et le Supplément. Des informations relatives aux catégories spécifiques disponibles à la vente dans votre juridiction/lieu de résidence particulier sont disponibles auprès du Distributeur, Principal Global Investors (Europe) Limited.
- Des informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion, y compris, sans s'y limiter, une description de la manière dont la rémunération et les avantages sociaux sont calculés, les identités des personnes responsables de la rémunération et des avantages sociaux, et la composition du comité de rémunération, le cas échéant, sont disponibles à l'adresse suivante: [www.principalglobal.com](http://www.principalglobal.com). Un exemplaire de la politique de rémunération peut être obtenu gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Le Fonds commun de placement est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande. La Société de gestion est agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02/07/2019.